Annexe n°3 : Dérogation à l'interdiction d'organiser des stages chez les membres du corps professoral, leur conjoint ou leurs parents, chez les parents du stagiaire jusqu'au 3ème degré, chez les cohabitants et/ou personnes vivant sous le même toit.

[1]Etablissement (n° FASE, dénomination et adresse) :
.....
.....
.....
.....

La demande de dérogation concerne l'élève (Nom et prénom) : .....
.....

inscrit en

- Technique de qualification
- Professionnel

..... (année et degré)
.....(code et intitulé de l'OBG)

La demande de dérogation concerne l'organisation d'un stage :

- chez un membre du corps professoral
- chez un conjoint du membre du corps professoral
- chez les parents du membre du corps professoral
- chez les parents du stagiaire jusqu'au 3ème degré
- chez les cohabitants et/ou personnes vivant sous le même toit

La demande de dérogation est motivée par :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

* Joindre tout document officiel étayant la demande de dérogation.

Date :
Nom et Prénom du Chef d'établissement Signature du chef d'établissement

[1] **Cette demande doit être doit être introduite au moins 10 jours ouvrables avant la date de début de la période de stage et adressée à la « Direction Ecoles-Monde du travail » : voir adresse au chapitre XIV, page 44**